

COLLOQUE
Les rencontres du droit des brevets



COUR DE CASSATION

Vendredi 26 avril 2024 de 16h à 18h30
Grand'chambre de la Cour de cassation



Avec le soutien de:



16h – Accueil des participants

16h30 – Ouverture : M. Vincent VIGNEAU, Président de la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation.

Président de séance : Matthieu DHENNE, Président de l'Institut de Boufflers, avocat au barreau de Paris.

Table ronde n°1 : La saisie-contrefaçon

- **Pascale TRÉFIGNY**, conseillère en service extraordinaire à la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation
- **Nicolas BINCTIN**, professeur à l'Université de Poitiers (en visioconférence)

Table ronde n°2: L'absence de publication de la cession de brevet

- **Jérôme PASSA**, Professeur à l'Université de Paris II (Panthéon Assas), avocat au barreau de Paris
- **Nathalie SABOTIER**, conseillère à la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de Cassation

Table ronde n°3: Le contrôle de la Cour de Cassation sur la motivation des juges du fond relative à la validité des brevets

- **Mélanie BESSAUD**, conseillère référendaire à la Cour de Cassation
- **Martin LE GUERER**, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation

Table ronde n°4: La compétence internationale en matière de brevet

- **Anne-Catherine CHIARINY**, Maître de conférence à l'Université de Montpellier
- **Camille LIGNIÈRES**, Présidente de la division locale de Paris de la Juridiction unifiée du brevet.

Propos conclusifs : Jean-Christophe GALLOUX, Professeur à l'Université de Paris II (Panthéon Assas), ancien membre du Conseil supérieur de la magistrature.